

COURRIER REÇU LE  
- 3 NOV. 2021

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE STATISTIQUE  
« AIDE ALIMENTAIRE » AUPRÈS DES PERSONNES FRÉQUENTANT  
LES CENTRES DE DISTRIBUTION D'AIDE ALIMENTAIRE

L'Insee et la Drees réalisent une enquête auprès des personnes fréquentant les centres de distribution d'aide alimentaire, dont la collecte se déroulera du 15 novembre au 10 décembre 2021.

### Quels ont les objectifs et les motivations de l'enquête ?

L'objectif de l'enquête « Aide Alimentaire » est en premier lieu de mieux connaître les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire en France métropolitaine, en particulier celles nouvellement précarisées par la crise. Il s'agira donc de recueillir des informations socio-démographiques sur le profil des bénéficiaires, en s'attachant particulièrement à cerner celui des nouveaux bénéficiaires depuis l'été 2020, ainsi que sur leur fréquentation des services d'aide.

L'enquête est conçue pour produire des résultats représentatifs au niveau national et n'a pas vocation à fournir des enseignements au niveau local ou régional. Un minimum de 4000 questionnaires est attendu. Toutes les informations collectées seront couvertes par le secret statistique, comme cela est prévu et garanti par la loi.

**Le processus de collecte mobilisera de mi-octobre à mi-novembre les responsables des structures de distribution d'aide alimentaire, puis de mi-novembre au 10 décembre, un échantillon de personnes fréquentant les dits centres lors d'une interrogation sur place.**

L'opération se déroule en plusieurs étapes :

- à partir des listes de centres de distribution fournies par les têtes de réseau d'associations nationales, l'Insee a tiré un échantillon représentatif de 300 centres susceptibles d'être concernés par l'enquête.
- à partir de la fin septembre, les établissements régionaux de l'Insee prendront contact par téléphone avec les centres concernés pour vérifier qu'ils sont bien dans le champ de l'enquête, s'assurer de leur participation et recueillir les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de l'enquête : heures et jour d'ouverture, mode de distribution de l'aide, fréquentation moyenne.
- début novembre, un agent et un enquêteur de l'Insee se rendront sur place pour un entretien avec le responsable de centre : il s'agira de présenter l'enquête, de fournir au centre des documents d'information à destination des bénéficiaires (affiches, flyers), d'étudier la configuration du site et les conditions logistiques de distribution de l'aide, et de définir avec les responsables du centre les modalités de l'enquête sur place à venir (en particulier repérer les lieux de passation des entretiens)
- de mi-novembre à mi-décembre, un agent et au moins un enquêteur de l'Insee réaliseront l'enquête proprement dite lors des distributions d'aide. L'agent Insee sera chargé de repérer dans les files d'attente les personnes à interroger à partir d'une liste établie aléatoirement. Le ou les enquêteurs réaliseront l'enquête par interview en face à face. Celle-ci devrait durer



environ 20 minutes. Pour les personnes non francophones qui comprennent et lisent l'anglais, un questionnaire auto-administré simplifié en anglais leur sera proposé.

Compte tenu de la crise sanitaire, les agents de l'Insee **veilleront au respect des gestes « barrière », à la distanciation physique et mettront en œuvre un protocole sanitaire strict** conformément aux recommandations du ministère de la Santé.

#### **Les services du champ de l'étude comprennent :**

- les services de restauration gratuite : petits-déjeuners, repas chauds ou froids, sandwiches à consommer sur place (ou services de distribution gratuite de paniers repas ou sandwiches à emporter)
- les services de distribution gratuite de colis alimentaires ou de libre-service
- les épiceries sociales qui proposent à des publics défavorisés des produits à des prix très inférieurs à ceux du marché

L'échantillon de centres enquêtés a été tiré aléatoirement au sein d'une liste quasi-exhaustive de sites d'aide alimentaire en France, à partir d'informations recueillies auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé et auprès de nombreuses associations (notamment le Secours Populaire, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, les réseaux d'épiceries sociales et solidaires,...).

L'enquête « Aide Alimentaire » a été présentée à la commission « Démographie et Questions Sociales » du Conseil National de l'Information Statistique lors d'une séance dématérialisée du 3 juin 2021 et a reçu un avis d'opportunité favorable.

La réponse à l'enquête se fait sur la base du volontariat et le questionnaire est entièrement anonyme. L'anonymat et la confidentialité des données seront garantis par le secret statistique.

La loi de 1951 sur le secret statistique implique que l'Insee et la Drees sont responsables en matière de sécurité des données individuelles collectées, même si celles-ci sont anonymes. Les informations individuelles contenues dans les fichiers sont couvertes par le secret professionnel le plus strict.

Par ailleurs, les traitements réalisés par l'Insee et par la Drees seront au préalable validés par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

#### **La diffusion des résultats.**

Au printemps 2022, les premiers résultats de l'enquête seront publiés et transmis aux responsables des structures d'aide alimentaire ayant participé à l'opération.

#### **Les partenaires de l'enquête « Aide Alimentaire » de 2021**

L'Insee et la Drees ont conçu et organisé cette enquête en proche collaboration avec les grands réseaux d'aide alimentaire, notamment : la Fédération Française des Banques Alimentaires, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Croix Rouge Française et l'ANDES. Ces associations ont en particulier été consultées en amont sur le contenu du questionnaire et le protocole de collecte.

